

Communiqué de Presse

Bureau du Commissaire aux droits de l'homme

Unité de communication

Réf: 383f09

Tél. +33 (0)3 88 41 35 38

Fax +33 (0)3 90 21 50 53

Internet: www.commissioner.coe.int

e-mail: press.commissioner@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

« La réponse à la crise économique devrait conduire à plus d'égalité » affirme le Commissaire Hammarberg

Strasbourg, 11.05.2009 - «Depuis bien longtemps, on aurait dû s'attaquer sérieusement aux profondes inégalités entre les riches et les pauvres » commente aujourd'hui le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, dans son dernier Point de vue.

Le Commissaire attire l'attention sur les injustices et les inégalités dont souffrent les sociétés européennes et appelle à une meilleure protection des groupes vulnérables. «Les mesures de lutte contre la crise économique ne devraient pas se limiter à remettre le système bancaire sur les rails et à relancer l'investissement et la consommation» déclare-t-il. « Il est tout aussi urgent de protéger les personnes marginalisées et restaurer la justice sociale. »

Analysant les instruments importants de lutte contre les injustices, tel que le Protocole n° 12 à la Convention européenne des droits de l'homme, qui prévoit l'interdiction générale de la discrimination, le Commissaire affirme que « même mis à jour et modernisés, les instruments traditionnels des droits de l'homme ne sauraient suffire à établir la justice sociale. Les énormes inégalités entre les nantis et les démunis sont un problème politique et idéologique majeur. Le résoudre transformera profondément notre société à bien des égards.»

Publiés deux fois par mois en anglais, français et russe, les *Points de vue* peuvent être republiés dans la presse ou sur Internet sans notre accord préalable, sous réserve que le texte ne soit pas modifié et qu'il soit fait mention de la source comme suit : « Egalement disponible sur le site du Commissaire, sur : www.commissioner.coe.int

Contact presse au Bureau du Commissaire :

Stefano Montanari, +33 3 88 41 35 38; stefano.montanari@coe.int